



À l'approche des fêtes, nous avons tous à cœur de partager des moments joyeux avec ceux qui nous sont chers. Mais veillons à ce qu'ils se déroulent en toute sécurité. Cette seconde lettre C'est bon à savoir vous apporte des conseils pratiques de prévention.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de fêtes, de paix et de bonheur.

Jean Louis Cottigny

Président de Pas-de-Calais habitat

C'EST
BON À

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE
DES LOCATAIRES

#2
DÉCEMBRE 2024

PRÉVENTION DES INCENDIES : LES BONS RÉFLEXES

■ Comment les éviter ?

- Ne surchargez pas les multiprises électriques. Idéalement c'est 1 prise, pour 1 appareil
- Débranchez les appareils inutilisés, ne les laissez pas en veille
- Éteignez complètement les cigarettes et ne fumez pas au lit
- Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants. Ne les laissez pas sans surveillance
- Ne laissez pas de casseroles, de poêles ou d'huile sur le feu sans surveiller la cuisson
- Éloignez les produits inflammables des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...

■ Que faire en cas d'incendie ?

Ne prenez jamais l'ascenseur.

• Si l'incendie se déclare chez vous

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication
- Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée. N'emportez rien.
- Une fois dehors, appelez les pompiers.

• Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier

- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas des portes
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient
- En cas de fumée dans la pièce, placez-vous au sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide.

• Si l'incendie est au-dessus

- Sortez par l'issue la plus proche.

■ Comment être averti à temps ?



Le DAAF (Détecteur avertisseur autonome de fumée) est un équipement obligatoire de votre logement qui garantit votre sécurité.

Ne le démontez pas !

En cas d'anomalie, contactez Logista.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) vous informe :

« Le détecteur de fumée détecte les incendies dès qu'ils se déclarent. Il émet un signal sonore suffisamment fort pour réveiller une personne endormie. En cela, il contribue à sauver des vies. L'entretien régulier de ces dispositifs est important pour garantir leur efficacité. »



C'EST UTILE
EN CAS D'URGENCE



18 POMPIERS



15 SAMU



112

APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN



Point dialogue | 03-21-62-62-62

NUMÉRO NON SURTAXÉ

www.pasdecalais-habitat.fr



LA VISITE D'ENTRETIEN ANNUELLE DE VOTRE LOGEMENT

La visite de sécurité et d'entretien, effectuée par Logista dans le cadre du contrat d'entretien de votre logement, est la garantie d'avoir un logement sûr : contrôle des circuits électriques, des appareils de chauffage, des équipements...
Ce contrôle est obligatoire : répondez présent lorsque Logista vous contacte.



LONGUENESSE, LA RÉSIDENTIALISATION DES ENTRÉES DU QUARTIER FORT-MAILLEBOIS A DÉMARRÉ

Pas-de-Calais habitat a entrepris, en cette fin d'année, la rénovation des halls et des cages d'escalier de 9 entrées du quartier Fort-Maillebois à Longuenesse.

En effet, 5 entrées du bâtiment les Merles et 4 entrées des résidences les Hérons vont retrouver une nouvelle jeunesse.

Le maître d'œuvre Somecob a conçu le programme de traitement des entrées qui comporte des interventions sur les devantures des immeubles et à l'intérieur des parties communes.

Au niveau des abords extérieurs, les accès aux halls seront refaits en enrobé, nous remplacerons l'éclairage, les portes d'entrée et le système de contrôle d'accès. Le nettoyage des briques en soubassement sera réalisé et nous procéderons à la remise en peinture des auvents.

Dans les halls, le carrelage mural sera repeint, les boîtes aux lettres seront remplacées et placées dans un panneau de résine.

Les entrées bénéficieront aussi de nouveaux tableaux d'affichage, de tapis et de corbeilles.



Un enrobé sera posé dans les allées d'accès aux halls.

Pour une meilleure sécurité, nous procédons à la pose d'une main courante dans les escaliers et à la modification de la hauteur des garde-corps. La quincaillerie des portes des appartements sera également remplacée. Afin de respecter les normes liées à l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, les sonnettes des logements seront déplacées. Par ailleurs, l'ensemble des murs et des plafonds seront repeints et un brossage des sols sera effectué. Enfin, l'éclairage intérieur sera également entièrement optimisé.

L'ensemble de ces prestations contribuera à améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants.



Pas-de-Calais habitat investit ici 544 000 €, dont 15 000 € financés en partenariat avec la ville, dans le cadre de la convention sur l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

TOUS LES ANS, JE TRANSMETS MON ASSURANCE HABITATION

Lors de la signature de votre contrat de location, vous nous avez remis votre attestation d'assurance.

Vous devez chaque année nous adresser la nouvelle attestation envoyée par votre compagnie d'assurance.

Pensez-y : le défaut d'assurance habitation peut entraîner la résiliation de votre bail.

